

le cinq d'aoust 1716 apres les publications
 de trois bans faites entre philippe
 heban fils de jacques et Marie barbe
 gave manouvrier en cette paroisse, et Antoinette
 Tousart fille de pierre, et Anne bruniau
 de la paroisse d'Aquin servante en cette
 paroisse n'ayant reconnu aucun empesch-
 tement a leur prestendu mariage je soubsigné
 curé de wisernes les ay conjoints et lié
 dans le sacré lieu de mariage en presen-
 ce de hubert hecquet cabaretier en cette paroisse,
 de laurent bronniart fils de Charles de Marie
 Margueritte le Roy niece audit et de
 Marie Margueritte bronniart soeure audit
 hubert hecquet et Laurent bronniart ont sinés
 avec moy les autres ayant déclaré ne le
 scavoir ont poses leurs marcques ordinaires
 Marcque de philippe + heban
 Marcque de Antoinette + Tousart
 ber hecquet Laurent bronniart
 Marie Margueritte le Roy
 Marie Margueritte + bronniart
 J le Chatelain

M.1716.8.5 le 5 d'aoust 1716 apres les publications de trois bans faites entre
philippe heban fils de jacques et Marie barbe gave manouvrier en cette paroisse ,
 et **Antoinette Tousart** fille de pierre et Anne bruniau de la paroisse d'Aquin
 servante en cette paroisse, n'ayant reconnu aucun empeschement a leur prestendu mariage,
 je soubsigné curé de wisernes les ay conjoints et lié dans le sacré lieu de mariage
 en presen- ce de hubert hecquet cabaretier en cette paroisse, de laurent bronniart fils
 de Charles, de Marie Margueritte le Roy niece audit et de Marie Margueritte bronniart
 soeure audit lorent hubert hecquet et lorent bronniart ont sinés avec moy
 les autres ayant déclaré ne le scavoir ont poses leurs marcques ordinaires
 marcque de philippe + heban marcque de Marie Antoinette + Tousart
 ber hecquet Laurent bronnar
 marcque de Marie Margueritte + bronniart marcque de marie Margueritte+ le Roy
 J le Chatelain